

71. ÉPITAPHE MÉTRIQUE DE DIDYMÈ

Département de l'Art antique, inv. 198834.

Lieu et contexte de la découverte inconnus. Otto Rubensohn indique qu'il a vu la pierre dans le commerce des antiquités en Égypte, ce qui peut suggérer la provenance égyptienne du monument, mais J. Reinach, se basant sur une indication communiquée par W. Weißbrodt ou F. Hiller von Gaertringen, signale que la pierre provient de Paros. Achetée avant 1909 pour la collection du Lyceum Hosianum à Braunsberg (no. d'inv. 953), depuis 1947 au Musée National de Varsovie.

Calcaire. Dalle, à l'origine sans doute de forme rectangulaire; dimensions de la partie conservée: h. 32 cm, l. 41 cm, ép. 4 cm; le bas de la plaque et le coin inférieur gauche retranchés. Gravure profonde mais peu soignée. Réglage visible. Les lettres des trois dernières lignes sont nettement plus petites et plus serrées que dans les autres lignes de l'inscription. Traces de couleur rouge au fond des lettres. H. des lettres: 2,8 cm (ligne 7) – 3,6 cm (lignes 5 et 1).

D'après la pierre dans le commerce des antiquités en Égypte avec information que le monument avait été achetée pour le Lyceum Hosianum et qu'il se trouvait déjà à Braunsberg, O. Rubensohn, *AfP* 5(1) (1909), p. 168, no. 23: seulement lignes 1-5. D'après la pierre à Braunsberg, S. de Ricci, *Rev. épigr.* 1 (1913), p. 145-146, no. 5: copie, transcription en majuscule des quatre premières lignes, «la fin, inédite, et d'un déchiffrement assez malaisé, est donnée d'après la restitution de W. Schubart et W. Weißbrodt» (F. Bilabel, *SB IV* 7289). D'après la pierre à Braunsberg, W. Weißbrodt, *Verzeichnis Braunsberg*, Sommer-Semester 1913, p. 5, no. 5. D'après un estampage et une photo dans les archives de IG, W. Peek, *Hermes* 66 (1931), p. 333-334, no. 13 (Crönert, *SEG VIII* 803). D'après un estampage et une photo, Peek, *Gr. Vers-Inschr.*, no. 912. D'après la pierre au Musée National de Varsovie, Sadurska, *RMNW* 4 (1959), p. 202-203, no. 9, fig. 10. D'après une photo de la pierre au Musée National de Varsovie, É. Bernand, *Inscriptions métriques*, p. 361-363, no. 91, pl. LXX.

Cf. J. Reinach, *Rev. épigr.* 1 (1913), p. 427 (note rectificative sur l'article de S. de Ricci). Lattimore, *Themes*, p. 287 (il cite lignes 1-4). L. Robert, *Hellenica IV* [1948], p. 79, n. 1 (sur le dernier mot du vers 2). A. Łajtar, *ZPE* 125 (1999), p. 159, no. 75 (bibliographie).

II^e-III^e s. ap. J.-C.

οὐκ ἄλλην ποτὲ τύμβ-
ος ἀρείονα τῆσδε κατέ-
σχεν οὐ γένος οὐ πινυ-
4 τήν, οὐδὲ μὲν ἀγλαΐ-
ην, ἥ σ<ο>φὸς ἔσκε πατήρ καὶ γ-
[υ]μνασίαρχος Ἀρίων· εὐτε-
[ρπῆ] δὲ βίον λείπε νέη Διδύ-
8 μη.

4-5. ἀγλαί[αν] Rubensohn || 5. φος ἔσκε πατήρ καὶ γ - - - Rubensohn, ἡ σφ<έ>ος de Ricci, ἡ σφ(έ)ος Bilabel, ὁ σφός Weißbrodt, ὁ σφ(έ)ος Peek [1931], ἡ σφός Sadurska; la lecture ἡ σ<ο>φός vient de Reinach || 7-8. διδύμη Weißbrodt, de Ricci

Jamais une tombe n'a renfermé une autre femme supérieure par la naissance, ni par la prudence, ni non plus par l'éclat à celle-ci, dont le père, Ariôn, était sage et gymnasiarque. Mais voici qu'elle a quitté la douce vie, la jeune Didymé. (É. Bernand)

1-5. Comme le remarque É. Bernand, l'éloge de la défunte est propre d'une jeune fille de l'élite de l'époque impériale. On y met l'accent sur la haute naissance de Didymé, sur sa prudence et sur la renommée dont jouissait sa famille qui comptait un gymnasiarque parmi les siens. Et, comme cela arrive souvent dans la poésie funéraire antique, l'éloge du défunt est en même temps l'éloge de la famille dont celui-ci est issu. La rhétorique de l'éloge dans l'épithaphe de Didymé est comparable à celle de l'épithaphe d'un certain Epigonos de Laodicée du Lycos, *I.K.* 49 [Laodikeia am Lykos], 81: *Οὐκ ἄλλου, παροδῖτα, τόδε μνημῆον [ἔσαθρεῖς], ἀλλ' οὐ τὰν ἀρετὰν οὐδ' ὁ χρόνος μαρανεῖ[ι] Εἰσιγόνοῦ.*

5-6. Le relatif ἥ se rapporte à *τῇσδε* (l. 2). Les qualités du père de Didymé (sagesse, appartenance à l'élite sociale) forment un chiasme avec les vertus de Didymé (haute naissance, prudence).

Dans l'Égypte romaine, la gymnasiarchie a perdu son aspect initial liturgique pour devenir une des plus importantes, voire la plus importante des magistratures. Si l'hypothèse de la provenance égyptienne de notre inscription est juste (cf. incertitude signalée dans le lemme), le père de Didymé devait appartenir à la plus haute société de la métropole. Sur gymnasiarchie dans l'Égypte hellénistique et romaine voir: B. A. van Groningen, *Le gymnasiarque des métropoles dans l'Égypte romaine*, Groningen-Paris 1924; P. J. Sijpesteijn, *Liste des gymnasiarques des métropoles de l'Égypte romaine*, Amsterdam 1967; idem, *Nouvelle liste des gymnasiarques des métropoles de l'Égypte romaine* [= *Studia Amstelodamensia ad epigraphicam, ius antiquum et papyrologicam pertinentia* 28], Zutphen 1986; W. Orth, «Zum Gymnasium im römerzeitlichen Ägypten» dans: *Festschrift H. Bengtson* [= *Historia Supplement* 40], Wiesbaden 1983, p. 223-232.

[A.L.]